

## INTRODUCTION

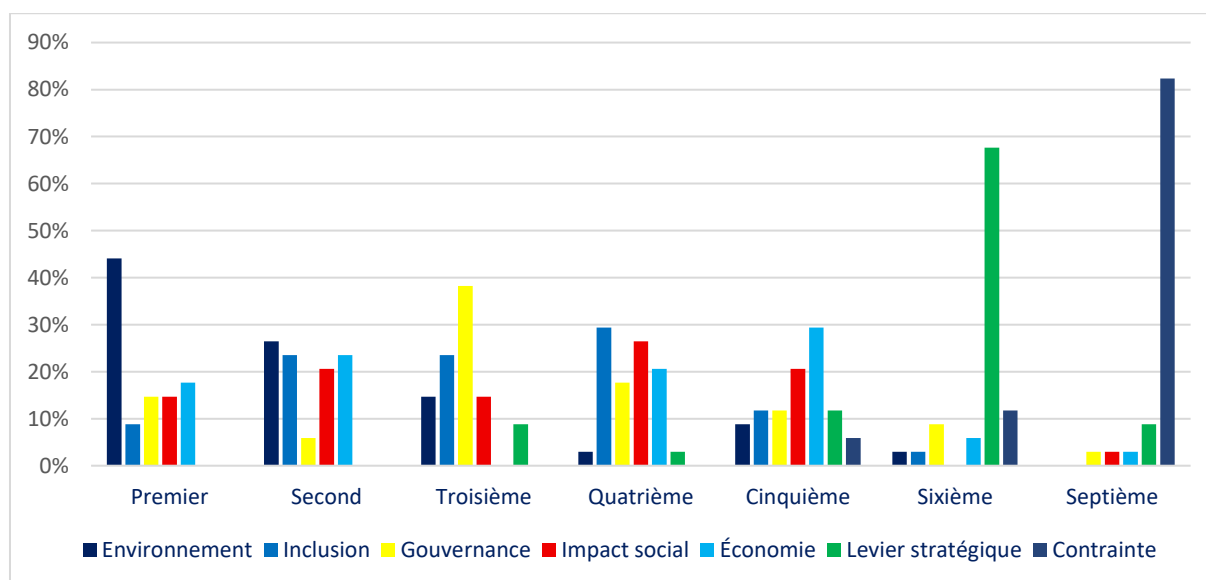
La Responsabilité Sociétale des Organisations (RSO), équivalent de la RSE appliquée aux organisations non lucratives, est un nouveau champ investi par le mouvement olympique. Dans un contexte complexe traversé par des crises d'ordres multiples (guerre, environnemental, énergétique, raréfaction des ressources publiques...), adopter une réflexivité sur la manière dont opère le mouvement sportif apparaît comme essentiel. Ainsi, le CNOSF déploie un plan RSO en six axes qui recouvre l'ensemble des dimensions du développement durable (gouvernance, social, environnemental et économique). Dans cette lignée, le CROS Nouvelle-Aquitaine se mobilise pour impulser la dynamique RSO et accompagner ses membres dans cette direction.

Afin de conduire une action en adéquation avec les besoins des ligues et comités régionaux sportifs, le CROS a conduit une enquête par questionnaire auprès d'eux. Elle a pour objectif de comprendre la représentation qu'ils se font de la RSO, leur niveau d'investissement dans le domaine, la manière dont ils le font, les freins auxquels ils sont confrontés et leurs besoins. Cette enquête a recueilli les réponses de 34 ligues/comités sur les 96 membres du CROS, soit un taux de réponse de 35,42 %.

## REPRÉSENTATION DE LA RSO

La manière d'appréhender la question de la responsabilité sociétale reste profondément liée à la manière dont l'acteur la perçoit. Il est donc apparu pertinent de questionner les acteurs sur la représentation qu'ils portent sur la question de la RSO. C'est pourquoi les répondants étaient invités à hiérarchiser sept représentations possibles de la RSO (figure 1)<sup>1</sup>.

FIGURE 1. SELON VOUS, QU'EST-CE QUE LA RSO ?



Source : CROS. Enquête RSO auprès des ligues/comités sportifs régionaux, 2026. Hiérarchisation des items du « premier » au « septième ».

Note de lecture : 44,12 % des répondants ont classé la dimension environnemental en premier dans leur représentation de la RSO.

<sup>1</sup> Il est à noter que puisque les items n'ayant pas été classés en ordre aléatoire dans le questionnaire, il est possible qu'un biais soit présent. Ordre des items lors du questionnaire : Environnement, Inclusion, Gouvernance, Impact social, Économie, Levier stratégique et contrainte.

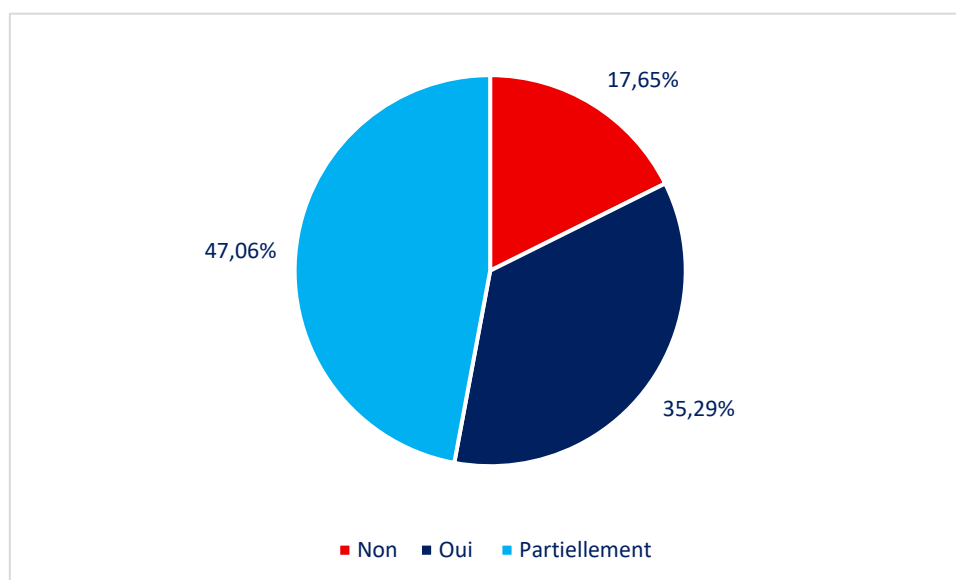
Nous observons **que la dimension environnementale est celle la plus fréquemment classée en premier** par les répondants (*figure 1*). L'inclusion, la gouvernance, l'impact social et l'économie forment ensuite un groupe de représentations secondaires, sans qu'une claire hiérarchie se démarque. Ce dernier constat semble indiquer une grande hétérogénéité entre les structures dans leur approche, puisqu'il est impossible de constater une forme de consensus. Ensuite, la RSO comme levier stratégique apparaît fortement en retrait. Enfin, les répondants classent très majoritairement en dernier la dimension contraignante, ce qui peut indiquer une absence d'un rejet.

---

## INVESTISSEMENT DANS LA RSO

Le mouvement sportif constitue un ensemble hétérogène. Ainsi, quantifier le niveau d'investissement des différents ligues/comités régionaux apparaît un préalable important pour évaluer le niveau de maturité du secteur sur le sujet de la RSO.

**FIGURE 2. VOTRE STRUCTURE A-T-ELLE INTÉGRÉE LA RSO DANS SON PROJET ?**



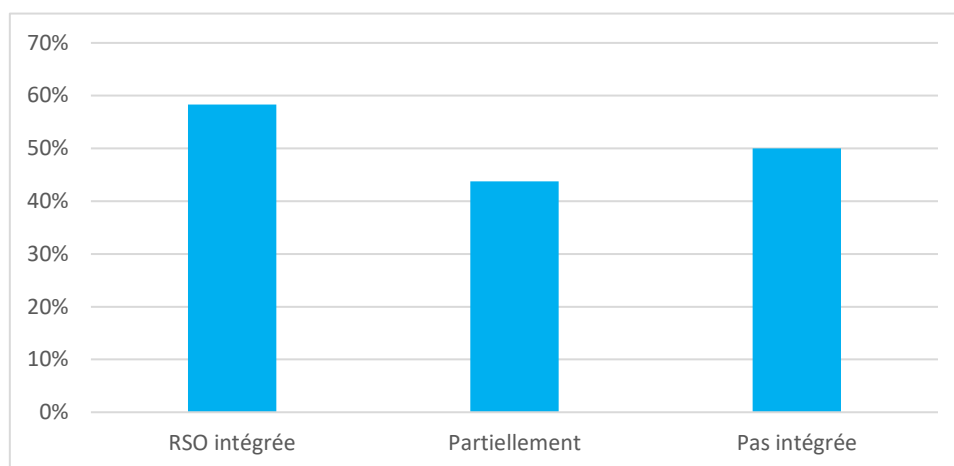
Source : CROS. Enquête RSO auprès des ligues/comités sportifs régionaux, 2026.

Note de lecture : 35,29 % des répondants déclarent avoir intégré la RSO dans leur projet stratégique ou plan de développement.

La majorité des ligues/comités régionaux déclarent avoir intégré, au moins partiellement, la RSO dans leur projet (*figure 2*). **Seuls 17,65 % des répondants déclarent ne pas du tout s'être approprié le sujet. L'intégration reste toutefois inaboutie** pour près de la moitié d'entre eux, car 47,06 % ne la perçoivent que comme partiellement intégrée. A la vue de la nouveauté du sujet, cela peut indiquer **un processus progressif d'appropriation du sujet** encore inabouti.

**Cette implication majoritaire dans le champ de la RSO ne semble pas venir d'une contrainte extérieure**, fédérale ou autre (*figure 3*). En effet, on observe que le taux de structures impliquées dans une démarche fédérale ou un label RSO est proche que la structure ait intégrée la RSO à son projet (58,33 %), partiellement (43,75 %) ou non (50,00 %). Cela peut indiquer que l'investissement des structures dans la RSO dépend, au moins en partie, de facteurs internes plus qu'externes.

**FIGURE 3. VOTRE STRUCTURE EST-ELLE ENGAGÉE DANS UNE DÉMARCHE FÉDÉRALE OU UN LABEL ?**

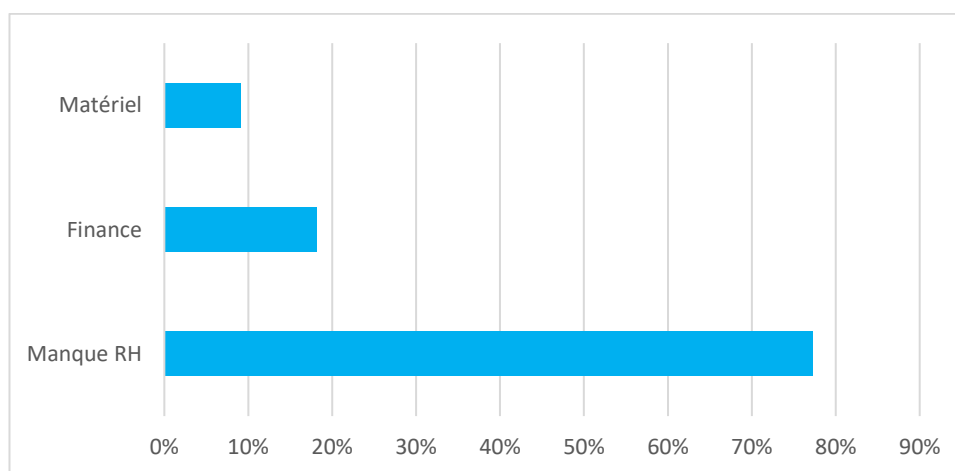


Source : CROS. Enquête RSO auprès des ligues/comités sportifs régionaux, 2026.

Note de lecture : 50,00 % des répondants n'ayant pas intégré la RSO à leur projet déclarent être engagés dans un projet fédéral ou un label.

**Le manque de ressources humaines apparaît comme le frein principal** pour expliquer le défaut d'appropriation chez ceux qui n'ont pas encore, ou seulement partiellement, intégré la RSO à leur projet (figure 4). Plus des trois-quarts (77,27 %) de ce sous-échantillon le mentionnent comme frein. La problématique financière (18,18 %) et celle matérielle (9,09 %) sont fortement en retrait.

**FIGURE 4. FREIN A L'INTÉGRATION DE LA RSO DANS LE PROJET ?**



Source : CROS. Enquête RSO auprès des ligues/comités sportifs régionaux, 2026. Sous-ensemble ayant répondu « non » ou « partiellement » quant à l'intégration de la RSO dans leur projet. Deux réponses possibles.

Note de lecture : 77,27 % des répondants n'ayant pas pleinement intégré la RSO à leur projet déclarent que le manque de RH est un frein.

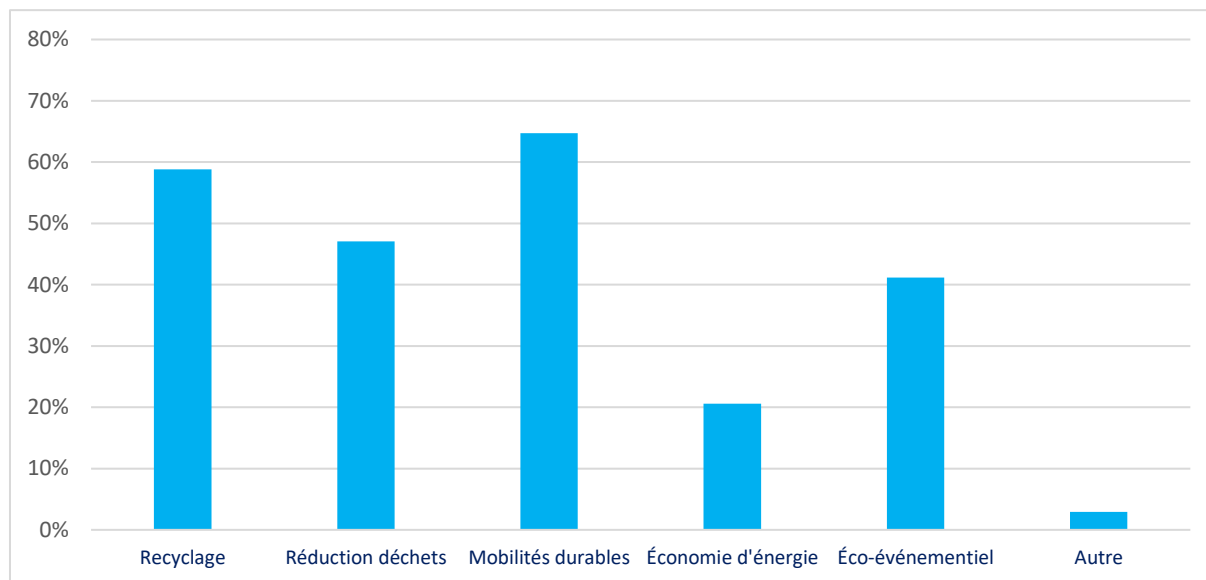
**Parmi les clubs déclarant avoir intégré la RSO** dans leur projet, **seuls 25 % déclarent avoir un élu référent RSO**. Le résultat est le même (25,00 %) concernant ceux disposant d'un salarié référent RSO. Cela peut indiquer là-aussi une difficulté des structures à mobiliser de la ressource humaine sur le sujet.

Ainsi, **la RSO apparaît comme un champ déjà investi** par une majorité des ligues et comités sportifs régionaux, **mais dont l'appropriation est encore inaboutie**. Malgré un intérêt qui ne semble pas faire défaut, étant un secteur d'intervention encore récent, **les structures semblent être confrontées à un manque de ressources humaines à affecter sur le sujet pour le développer**.

## ACTIONS ENVIRONNEMENTALES

La dimension environnementale comprend toutes les actions réalisées dans l'optique de lutter contre le dérèglement climatique et la préservation de l'écosystème. Nous nous intéressons ici aux actions déclarées par les répondants dans cette optique.

**FIGURE 5. AVEZ-VOUS MIS EN PLACE DES ACTIONS ENVIRONNEMENTALES ?**



Source : CROS. Enquête RSO auprès des ligues/comités sportifs régionaux, 2026. Plusieurs réponses possibles.

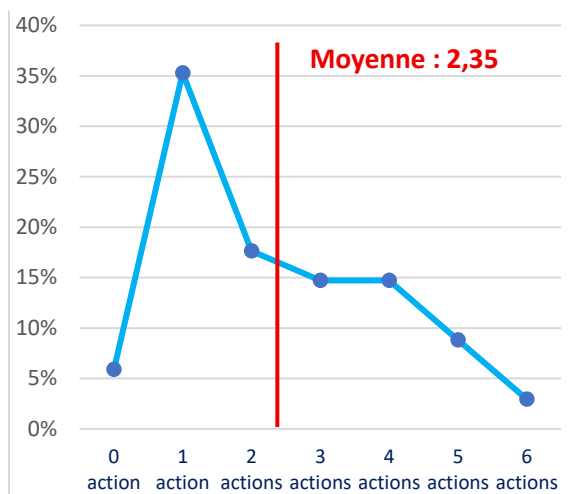
Note de lecture : 64,71 % des répondants déclarent avoir mis en place des actions en faveur des mobilités durables.

**Les actions en matière environnementales apparaissent comme un champ encore partiellement investi** (figure 5). Bien que la dimension environnementale soit la plus présente dans les représentations des répondants (figure 1), on observe que les structures font en moyenne 2,35 actions (figure 6) sur ce sujet, la plus basse parmi les quatre dimensions étudiées. Nous notons tout de même que seuls 5,88 % des répondants ne déclarent aucune action. Si l'effort des structures est plutôt concentré sur peu d'actions, elles prennent des formes variables. En effet, quatre des six actions proposées ont un taux supérieur à 40 %. L'investissement en matière de mobilités durables est le plus mentionnées (64,71 %), devant les actions de recyclages (58,82 %), de réduction des déchets (47,06 %) puis d'éco-événementiel (41,18 %). Les actions en matière d'économie d'énergie apparaissent comme plus en retrait (20,59 %) et celles qui sont autres sont résiduelles (2,94 %).

Une large majorité des répondants déclarent que leurs comités départementaux mettent en place des actions en matière environnementale. Ainsi, 82,35 % (figure 7) des répondants déclarent que leurs organes déconcentrés départementaux mettent en place des actions sur ce champ, ce qui constitue le deuxième plus fort taux parmi les quatre volets.<sup>2</sup>

<sup>2</sup> Les quatre volets du développement durable, sur lesquels se base l'engagement RSO : environnemental, social, la gouvernance et l'économie.

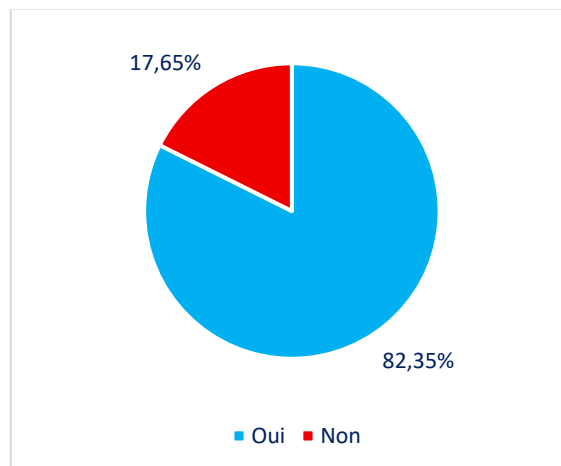
**FIGURE 6. TAUX DE CLUB PAR NOMBRE D' ACTIONS ENVIRONNEMENTALES**



Source : CROS. Enquête RSO auprès des ligues/comités sportifs régionaux, 2026.

Note de lecture : 35,29 % des répondants déclarent avoir mis en place une seule action environnementale.

**FIGURE 7. VOS COMITÉS DÉPARTEMENTAUX MÈNENT-ILS DES ACTIONS ENVIRONNEMENTALES ?**



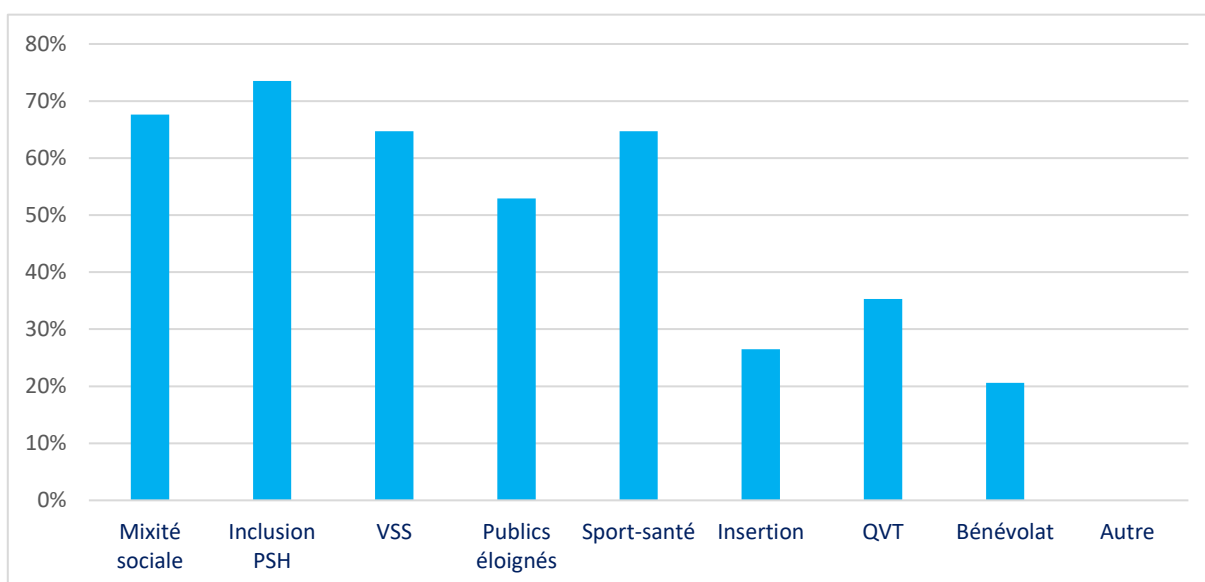
Source : CROS. Enquête RSO auprès des ligues/comités sportifs régionaux, 2026.

Note de lecture : 82,35 % des répondants déclarent que leurs comités départementaux ont mis en place des actions environnementales.

## ACTIONS SOCIALES

Les actions à caractères sociales sont celles réalisées dans des objectifs de justice sociale, d'égalité à l'accès au sport, d'inclusion, de santé et de mixité sociale. Nous nous intéressons ici aux actions déclarées par les répondants dans cette optique.

**FIGURE 8. AVEZ-VOUS MIS EN PLACE DES ACTIONS SOCIALES ?**



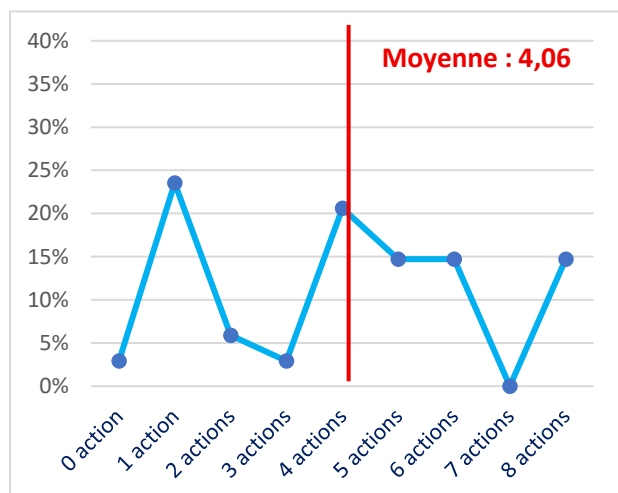
Source : CROS. Enquête RSO auprès des ligues/comités sportifs régionaux, 2026. Plusieurs réponses possibles.

Note de lecture : 67,65 % des répondants déclarent avoir mis en place des actions en faveur de la mixité sociale.

**Le champ social est le plus investi par les répondants.** Il présente la moyenne d'action par structure la plus importante avec 4,06. On observe un léger clivage, avec presque 25 % de répondant qui ne déclarent qu'une seule action (23,53 %), peu de structure à 2 (5,88 %) ou 3 actions (2,94 %) puis une remontée à partir de 4 actions (20,59 %) (*figure 9*). Le taux de structure ne déclarant aucune action est très faible (2,94 %). En total, 64,71 % des structures déclarent 4 actions ou plus. Les actions en faveur de l'inclusion des PSH<sup>3</sup> (73,53 %), de la mixité sociale (67,65 %), contre les VSS<sup>4</sup> (64,71 %), de sport-santé (64,71 %) et pour les publics éloignés (52,94 %) sont menées par une majorité des répondants. Les opérations pour l'amélioration des QVT<sup>5</sup> (35,29 %), pour l'insertion sociale et professionnelle (26,47 %) et la qualité de vie autour du bénévolat (20,59 %). A noter qu'aucune structure n'a déclaré mener un autre type d'action (*figure 8*).

**Concernant l'activité départementale, les répondants déclarent à 88,24 %** (*figure 10*) que leurs comités mènent des actions **dans le champ social**, ce qui constitue le **plus fort taux parmi les quatre champs étudiés**. Cela vient appuyer le constat que le champ social semble le plus investis par le mouvement sportif parmi les quatre de la RSO.

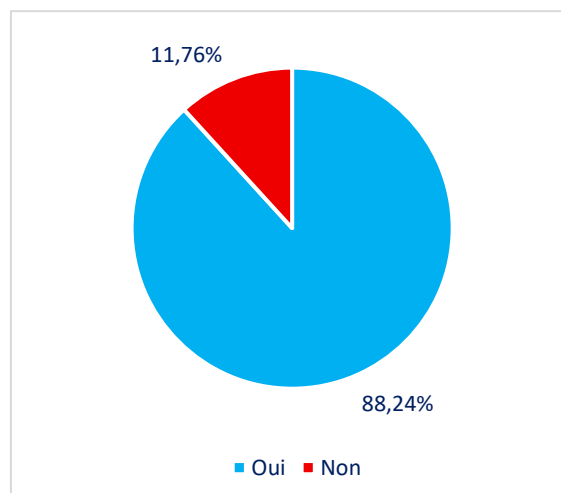
**FIGURE 9. TAUX DE CLUB PAR NOMBRE D' ACTIONS SOCIALES**



Source : CROS. Enquête RSO auprès des ligues/comités sportifs régionaux, 2026.

Note de lecture : 20,59 % des répondants déclarent avoir mis en place quatre actions sociales.

**FIGURE 10. VOS COMITÉS DÉPARTEMENTAUX MÈNENT-ILS DES ACTIONS SOCIALES ?**



Source : CROS. Enquête RSO auprès des ligues/comités sportifs régionaux, 2026.

Note de lecture : 88,24 % des répondants déclarent que leurs comités départementaux ont mis en place des actions sociales.

## ACTIONS SUR LA GOUVERNANCE

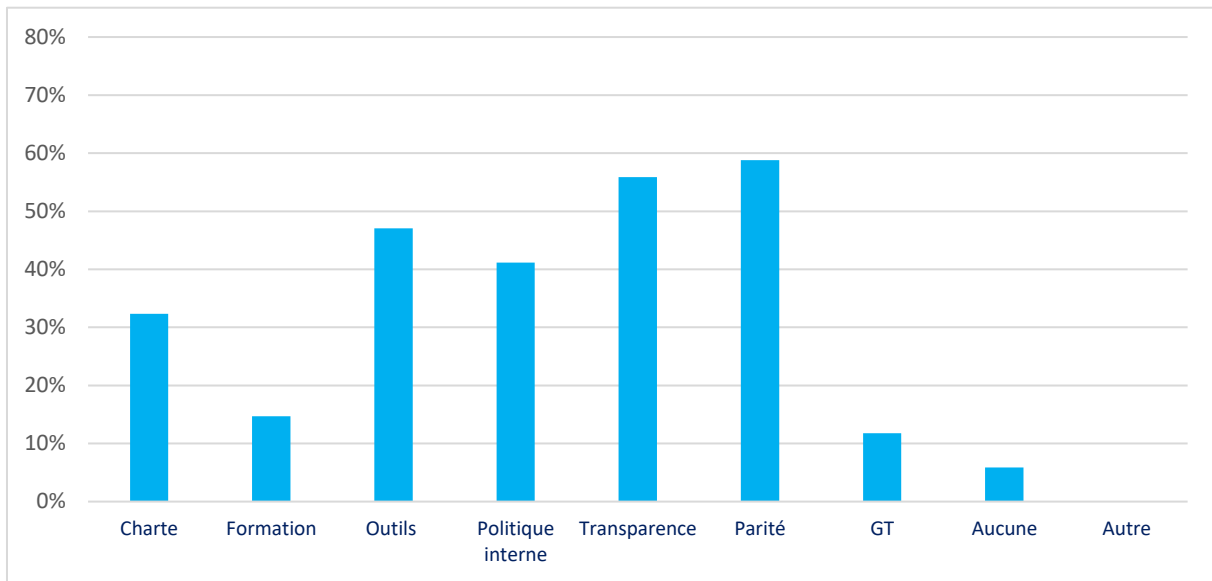
La gouvernance durable prend en compte les actions qui visent à favoriser des modèles de prise de décision qui permettent d'intégrer les problématiques de développement durable avec transparence, implication des différentes parties-prenantes, la responsabilité et la prise en compte des impacts sur le long terme. Cette partie porte sur les actions réalisées dans cette optique.

<sup>3</sup> Personne en Situation de Handicap

<sup>4</sup> Violences Sexuelles et Sexistes

<sup>5</sup> Qualité de Vie au Travail

**FIGURE 11. AVEZ-VOUS MIS EN PLACE DES ACTIONS SUR LA GOUVERNANCE ?**



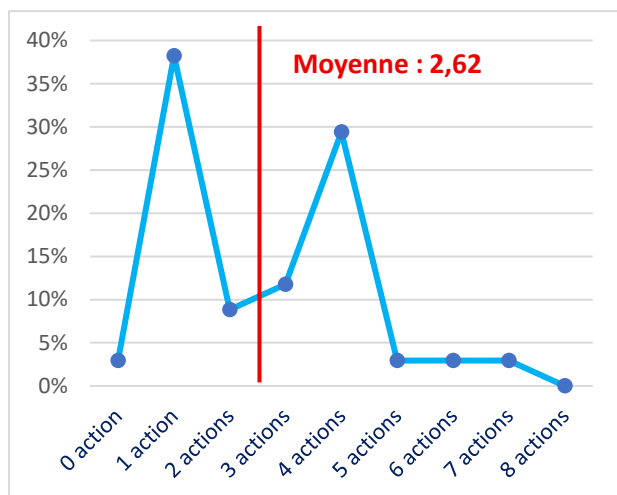
Source : CROS. Enquête RSO auprès des ligues/comités sportifs régionaux, 2026. Plusieurs réponses possibles.

Note de lecture : 58,82 % des répondants déclarent avoir mis en place des actions en faveur de la parité dans les instances dirigeantes.

**Les répondants apparaissent comme s'étant appropriés la dimension gouvernementale, mais à des degrés hétérogènes.** Si le taux de répondant ne déclarant aucune action est faible (2,94 %), le champ de la gouvernance est celui avec la seconde plus petite moyenne d'action par répondant (2,62). A l'image du social, nous observons un clivage entre des structures qui mène une seule action (38,34 %) et un nouveau pic à 4 actions (29,41 %) (figure 12). Ce clivage peut traduire des degrés d'engagement très divers sur la question. Plus de la moitié des structures mènent des actions en faveur d'une meilleure parité (58,82 %) et transparence (55,88 %). La production d'outils de prévention (47,06 %) et la mise en œuvre de politiques internes responsables (41,18 %) dépassent les quarante pour cent, tandis que près du tiers des répondants ont rédigé une charte d'éthique / code de bonne conduite (32,35 %). Enfin, de manière plus résiduelle viennent le suivi de formation (14,71 %) et l'organisation de groupe de travail sur le sujet (11,76 %).

Malgré des degrés d'appropriation qui semblent hétérogènes, les structures régionales du mouvement sportif agissent sur le champ de la gouvernance durable. **Cela semble être moins le cas au niveau départemental, qui recueille le plus bas taux de répondant déclarant une action des comités départementaux (70,59 %) (figure 13),** malgré qu'ils restent toutefois une majorité à agir. Nous notons qu'un biais est possible, car s'agissant de politiques souvent internes, les acteurs régionaux ont peut-être une vision plus restreinte des actions de leurs homologues départementaux sur le sujet.

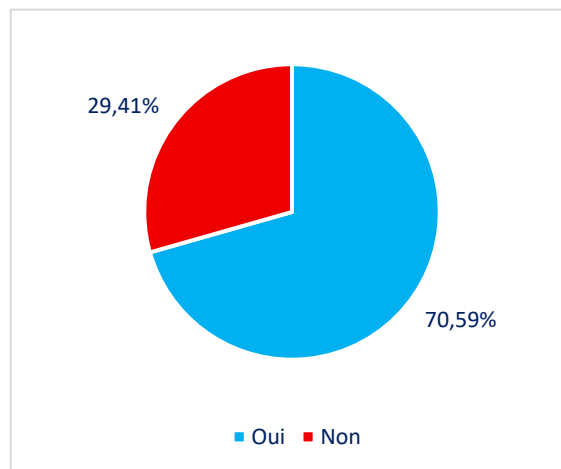
**FIGURE 12. TAUX DE CLUB PAR NOMBRE D' ACTIONS SUR LA GOUVERNANCE**



Source : CROS. Enquête RSO auprès des ligues/comités sportifs régionaux, 2026.

Note de lecture : 29,41 % des répondants déclarent avoir mis en place quatre actions sur la gouvernance.

**FIGURE 13. VOS COMITÉS DÉPARTEMENTAUX MÈNENT-ILS DES ACTIONS SUR LA GOUVERNANCE ?**



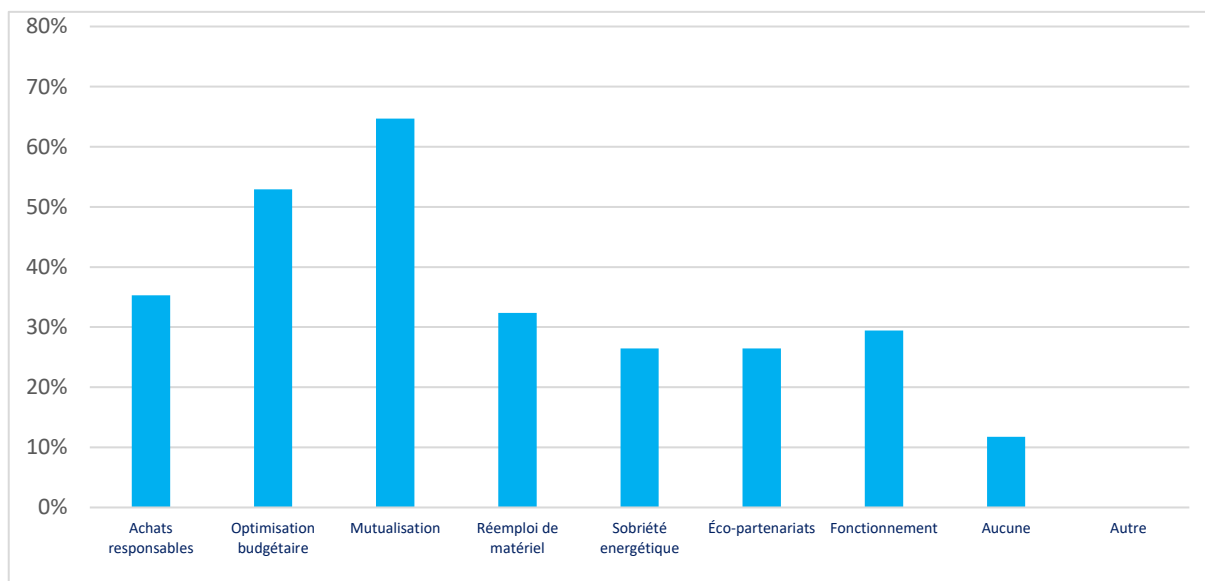
Source : CROS. Enquête RSO auprès des ligues/comités sportifs régionaux, 2026.

Note de lecture : 70,59 % des répondants déclarent que leurs comités départementaux ont mis en place des actions sur la gouvernance.

## ACTIONS SUR L'ÉCONOMIE

La dimension économique de la RSO comprend l'ensemble des actions qui visent l'établissement de modèles économiques en adéquation avec les problématiques sociales et environnementales, de sobriété et qui permette la pérennisation de la structure. Cette partie porte sur les actions réalisées dans cette optique.

**FIGURE 14. AVEZ-VOUS MIS EN PLACE DES ACTIONS ÉCONOMIQUES ?**



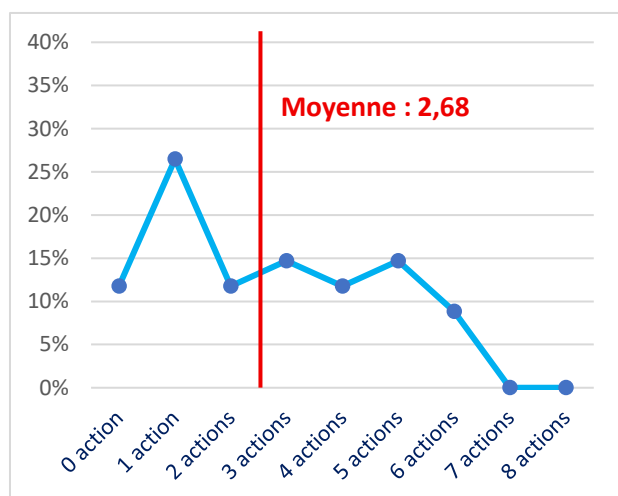
Source : CROS. Enquête RSO auprès des ligues/comités sportifs régionaux, 2026. Plusieurs réponses possibles.

Note de lecture : 64,71 % des répondants déclarent avoir mis en place des actions en faveur de la mutualisation des ressources avec d'autres structures.

**L'appropriation de la dimension économique de la RSO apparaît comme diversifiée mais encore partielle.** La moyenne de nombre d'actions (2,68) est très légèrement supérieure à celle de la gouvernance, mais suit une courbe très différente. Nous observons un pic de structure à une seule action (26,47 %) avant une diminution progressive à mesure que le nombre d'actions augmente (*figure 15*). **La dimension économique est celle avec le plus haut taux de structure ne menant aucune action** (11,76 %), signe qu'elle n'est pas encore pleinement appropriée. L'ensemble des actions proposées est réalisée à minima par le quart des répondants (*figure 14*), signe d'une appropriation prenant des formes variées selon les structures. Les actions de mutualisation (64,71 %) et d'optimisation budgétaire (52,94 %) ressortent des autres. Ensuite, une pluralité d'actions vient ensuite de manière groupée : achats responsables (35,29 %), le réemploi de matériel (32,35 %), les économies de fonctionnement (29,41 %), la sobriété énergétique (26,41 %) et les éco-partenariats (26,41 %). Aucun type d'action ne possède un taux résiduel.

Le taux de répondants déclarant un investissement de leurs comités départementaux est le deuxième plus faible (79,41 %) (*figure 16*). Malgré les difficultés que traversent certains départements, l'appropriation semble aussi partielle à cet échelon. Il serait intéressant d'observer si les comités des départements les plus en difficulté financièrement ont plus investi l'économie durable que les autres. Enfin, là aussi, puisque les actions peuvent relever de la politique interne, il est possible que certains acteurs régionaux n'aient pas une bonne visibilité sur l'action de leurs comités départementaux.

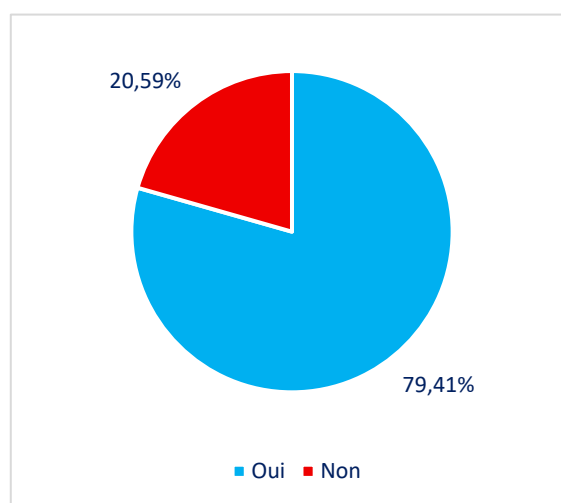
**FIGURE 15. TAUX DE CLUB PAR NOMBRE D' ACTIONS ÉCONOMIQUES**



Source : CROS. Enquête RSO auprès des ligues/comités sportifs régionaux, 2026.

Note de lecture : 26,47 % des répondants déclarent avoir mis en place une action économique.

**FIGURE 16. VOS COMITÉS DÉPARTEMENTAUX MÈNENT-ILS DES ACTIONS ÉCONOMIQUES ?**



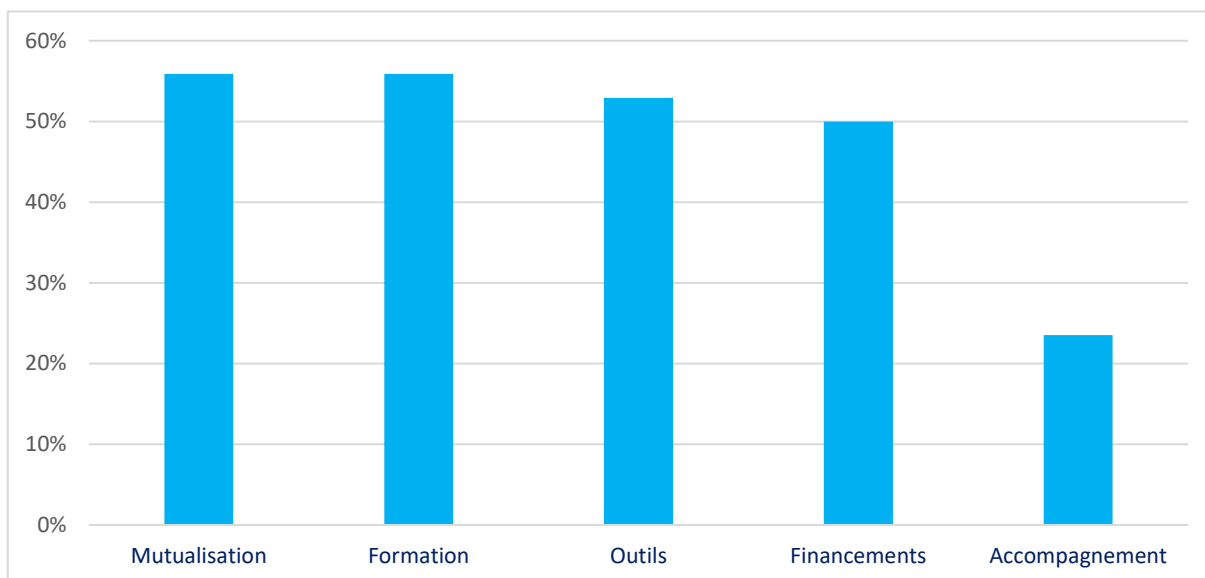
Source : CROS. Enquête RSO auprès des ligues/comités sportifs régionaux, 2026.

Note de lecture : 79,41 % des répondants déclarent que leurs comités départementaux ont mis en place des actions économiques.

## BESOIN & ACCOMPAGNEMENT

Dans un secteur aussi récent que la RSO, le développement de compétences, d'outils, de processus organisationnels et la disposition de ressources pour le mettre en œuvre apparaissent comme des défis pour l'intégrer dans les structures. Ainsi, cette partie se concentre sur les besoins des structures.

**FIGURE 17. QUELS SONT VOS BESOINS PRIORITAIRES POUR RENFORCER LA RSO ?**

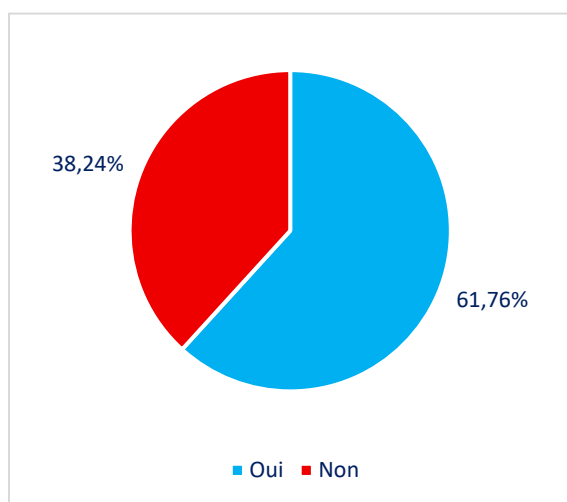


Source : CROS. Enquête RSO auprès des ligues/comités sportifs régionaux, 2026. Plusieurs réponses possibles.

Note de lecture : 55,88 % des répondants déclarent avoir comme besoin prioritaire la mutualisation et le partage de bonnes pratiques.

Les besoins des structures apparaissent comme diversifiés. Quatre des cinq besoins proposés sont déclarés par la majorité des répondants. La mutualisation / partage de bonnes pratiques (55,88 %), la formation à la RSO (55,88 %), le besoin d'outils pour la mise en œuvre (52,94 %) et de financement (50 %) présentent des taux très proches (figure 17). Le besoin d'accompagnement (23,23 %) est en retrait par rapport aux autres.

**FIGURE 18. SOUHAITERIEZ-VOUS ÊTRE ACCOMPAGNÉ PAR LE CROS POUR LA RSO ?**



Les répondants déclarent en majorité souhaiter être accompagné par le CROS Nouvelle-Aquitaine dans la mise en œuvre de sa démarche RSO. Ils sont 61,76 % (Figure 18) à s'y déclarer intéressés. Cela met en valeur la potentielle opportunité pour le CROS de développer une offre pour assister le mouvement sportif régional dans la mise en place de ses démarches RSO. C'est un secteur d'intervention qui est jeune et pour lequel les structures ne sont pas encore matures, ce qui peut expliquer leur intérêt pour un accompagnement.

Source : CROS. Enquête RSO auprès des ligues/comités sportifs régionaux, 2026.

Note de lecture : 61,76 % des répondants déclarent souhaiter être accompagné par le CROS dans sa démarche RSO.